

Villecroze

TOUTE L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE



Ville de
Villecroze



Sommaire

Le mot du Maire	p.3
École	p.4
Action sociale	p.6
Travaux et chemins	p.8
Vie municipale	p.10
Tourisme	p.12
Culture	p.13
Vie associative	p.14
Les rendez-vous de 2011	p.16

La Mairie en ligne

Depuis presque un an, la mairie a mis en ligne son site internet.

Régulièrement actualisé, il fourmille d'informations pratiques sur la vie du village et vos démarches administratives. De nombreux documents y sont téléchargeables.

Un agenda recense toutes les manifestations de la commune.

Retrouvez toute l'actualité de la commune sur :

www.mairie-villecroze.com



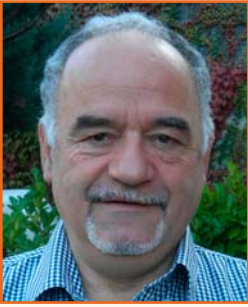
Magalie MAUNIER
 Directrice générale
 des Services

Un nouveau visage à la Mairie

Depuis le 13 septembre 2010, Magalie Maunier a pris ses fonctions de Directrice Générale des Services à la mairie de Villecroze.

Juriste de formation, elle a pour rôle de faire appliquer les décisions politiques des élus en les répercutant aux agents communaux.

En charge des ressources humaines, mais aussi, entre autres, de l'élaboration du budget et du suivi des marchés publics, elle veille à ce que les administrés bénéficient d'un service public cohérent et efficace.



Rolland BALBIS
votre Maire

L'information : un droit pour les citoyens, un devoir pour les élus.

Notre communication s'appuie sur différents supports : ce bulletin, le site internet officiel de la mairie, et les articles dans la presse locale.

Le précédent bulletin fut retardé par les catastrophes du 15 juin, vous aviez pu y lire que nous avons un budget particulièrement équilibré tant en investissement qu'en fonctionnement ; malheureusement nous avons dû faire face comme toutes les petites communes du Var à une amputation de plus de 60 % de nos subventions.

Pendant les deux grands chantiers en cours seront terminés en cette fin d'année, l'école primaire pour un budget de 1 700 000 € et la rénovation de la rue Roger Maurice pour 500 000 €.

Nous inaugurerons ensemble ces ouvrages qui, au fil du temps, sont devenus indispensables.

Pour l'école et la cantine, il fallait absolument adapter la structure au nombre croissant des élèves. Nous avons construit une salle de motricité pour les plus petits, une salle des enseignants, un bureau pour la directrice et avons été retenu par l'inspection académique dans le cadre du développement numérique des écoles rurales.

Les classes étaient vétustes et dispersées, désormais les locaux sont fonctionnels, adaptés, suffisants pour de nombreuses années. Certes quelques soucis de finitions sont cause de désagréments, mais, très vite, ils feront partie du passé et les enfants pourront s'épanouir dans une structure de qualité.

Pour la réfection de la rue Roger Maurice, les réseaux d'eau potable étaient encore en plomb pour une grande partie des maisons. L'assainissement vieux de plus de quarante ans et le réseau arrosant étaient partiellement détruits. Ces travaux ont permis de mettre en valeur le centre ancien en posant des pavés de pierre, sécurisant par la pose de bouche incendie et interdisant le stationnement des véhicules pour le plus grand bien des riverains.

L'impact budgétaire aura été assumé non sans mal, aussi n'avons-nous pas réalisé tous les investissements prévus (étude pour la rénovation de la maison du parc municipal, les logements dans l'immeuble Roère). L'année prochaine sera encore difficile car les subventions seront sans doute revues à la baisse. Le Conseil Général nous recommande d'être vigilants, les contrats de territoire (qui sont les prévisions de subventions sur 3 ans) seront respectés mais sont reportés.

Je vous souhaite une excellente année 2011.

LA MAIRIE EST OUVERTE

Lundi, mardi, mercredi, vendredi
8h30-12h et 13h30-17h
Jeudi > 8h30-12h
Samedi > 9h-12h

Téléphone : 04 94 70 63 06
Fax : 04 94 67 53 29
Courriel : accueil@mairie-villecroze.com
Site : www.mairie-villecroze.com

HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Mardi > 16h30-18h
Mercredi > 10h-12h et 15h-18h30
Jeudi > 10h-12h
Samedi > 10h-12h30

Contact : 04 94 67 33 98
Courriel : bibliotheque@mairie-villecroze.com

Classe CE



Classe CM



Classe GS-CP



Noël des enfants

Le 18 décembre, le Père Noël a distribué les cadeaux aux enfants jusqu'au CM2. Le goûter a été précédé d'un spectacle de clown et de sculpture de ballons.

Travaux

Le nouveau bâtiment a été livré cet été et la rentrée des classes a pu s'y faire en septembre : GS-CP, CE et CM.

La cour a été goudronnée, le jeu des maternelles installé et les façades de l'ancien bâtiment restaurées.

Les travaux au cours du dernier trimestre 2010 ont été effectués surtout à l'intérieur de l'ancien bâtiment pour permettre sa réhabilitation complète, du sol au plafond. Il est prévu pour accueillir les enfants de maternelle (PS-MS et GS-CP) ainsi que les ateliers périscolaires. L'aménagement de la cantine et du réfectoire est en cours.

Tous les villecroziens seront conviés à l'inauguration du bâtiment.

« Un fruit pour la récré »

Depuis de nombreuses années, la commune de Villecroze offrait aux enfants une collation le matin. Celle-ci n'existe plus dans de nombreuses écoles et a même été déconseillée par des diététiciens car les enfants ne mangeaient plus ensuite à la cantine.

A la demande des parents et des enseignants, cette collation, sous forme d'un fruit frais, est à nouveau distribuée. La commune bénéficie pour cette opération d'une subvention de l'Union Européenne, à hauteur de 51 % des dépenses engagées.

Budgets

Pour l'année scolaire 2010-2011, et comme les années précédentes, les enseignants ont bénéficié d'un budget de fonctionnement de 70 €/élève, auxquels s'ajoutent 1 500 € de déplacements en bus.

Cette année encore, la commune va permettre l'utilisation de 2 100 € pour des intervenants extérieurs, bien que l'Académie ne subventionne plus ces interventions et que de nombreuses communes y aient renoncé.

Pour cette même année, le budget d'investissement est de 11 600 €, dont 5 300 € pour l'équipement d'une classe et du bureau de la direction.

La classe numérique a été complètement livrée à l'automne 2010 et représente un investissement de 4 700 €.



Séjours scolaires

La mairie prend en charge une partie du prix des séjours scolaires des collégiens et lycéens villecroziens.

Cette participation s'élève à 50 € par enfant. Elle concerne environ 20 enfants chaque année.



Acquisition d'un appartement au Clos Sainte-Anne >>>

Le CCAS a acheté un appartement (un 2 pièces de 43 m²) par adjudication pour la somme de 85 000 €. Une fois payés les différents frais afférents à cette vente judiciaire et l'aménagement nécessaire de ce local livré nu, c'est une somme globale de 100 000 € qui a été dépensée. C'est le produit de la vente d'un terrain à Draguignan, appartenant au CCAS, qui a permis l'acquisition de ce 2 pièces. Les disponibilités du CCAS ne sont pas épuisées. De ce fait, celui-ci continue de rechercher un autre local afin d'accroître son parc locatif.



Création d'une commission

Au cours de la séance du Conseil d'administration du CCAS le vendredi 29 octobre 2010, il a été décidé de mettre en place une commission d'attribution des logements afin d'arbitrer les demandes. Les membres sont :

- > Laurent Balzio, Conseiller municipal
- > Maguy Chenet-Comtois, Services hospitaliers
- > Jean-François Nicolle, UDAF (Union Départementale des Associations Familiales)
- > Elisabeth Sziklai, Adjointe et Vice-Présidente du CCAS

Téléalarme

La téléalarme classique évolue. Dorénavant elle peut être remplacée par un bracelet détecteur de chutes. De plus, en cas de perte de connaissance, une alarme se déclenche. Les téléalarmes fonctionnent via un réseau téléphonique (classique ou dégroupé). Nous vous rappelons que le CCAS adhère au contrat de groupe APSAD (Association pour le Service d'Aide à Domicile) et de ce fait bénéficie de tarif d'abonnement mensuel avantageux.

Pour tout renseignement, contactez le CCAS.

Ateliers « mémoire » >>>

Au cours de l'année 2010, le CCAS a engagé avec l'association Gulliver un partenariat qui a débuté par une réunion d'information le mardi 1^{er} juin 2010 sur le thème « Comprendre et entretenir sa mémoire ».

Cette conférence était animée par Robert Roux, chargé d'études et Agathe Bosson, psychologue cognitiviste pour Gulliver. Elle a été suivie de 11 ateliers de stimulation cognitive qui avaient pour but de solliciter et stimuler la mémoire à travers différents exercices. Ces séances rassemblaient régulièrement une vingtaine de personnes. Le dernier atelier s'est tenu mardi 14 décembre 2010 à la Maison des Associations.



Ateliers 2011

En 2011, le CCAS vous propose 8 rencontres sur le « Bien vieillir : nutrition et activités physiques ».

Ces séances seront animées par le CODES 83 (Comité Départemental d'Éducation pour la Santé).

Elles durent 1h30 à 2h chacune et ont lieu tous les 15 jours.

L'inscription peut se faire en cours d'année mais il est conseillé de suivre toutes les séances car l'information est graduelle.

Pour plus de renseignements :
CCAS

Contact : 04 94 70 73 83

Courriel : ccas@mairie-villecroze.com

Elisabeth SZIKLAI
Adjointe déléguée
aux Affaires sociales
et à la Culture





MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
DES COLLECTIVITÉS
LOCALES
ET DU TERRITOIRE

LA SÉCURITÉ
PARTOUT ET
POUR TOUS

Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes !



• Ne restez pas seul(e). Gardez le contact et participez à la vie de votre quartier.



• Privilégiez vos déplacements (commerces, banque...) en vous faisant accompagner.



• Les policiers et les gendarmes sont à votre service, demandez leur conseil, signalez tout fait suspect.



• Bénéficiez de l'opération « tranquillité seniors » : si vous vous sentez isolés, menacés ou inquiets, faites-vous connaître auprès des organismes sociaux, de votre mairie, de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie. Des patrouilles seront organisées aux abords de votre domicile, lorsque les circonstances le justifieront.



• Ayez un téléphone à portée de main et en cas d'urgence, composez le 17 ou le 112. Votre appel sera immédiatement pris en compte.

TNT >>>

Pour connaître la date de passage de ma région à la Télévision Numérique Terrestre, je contacte : www.tousaunumerique.fr ou 0 970 818 818 (prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h).

Des brochures d'information sont disponibles en mairie.

<<< Opération tranquillité seniors

Les gendarmes référents sont :

- > Gendarme Luart Yvon, brigade d'Aups 04 98 10 21 95
- > Gendarme Mareschal Aurélie, brigade de Salernes 04 94 70 60 17

Les formulaires à remplir sont disponibles en mairie ou à la brigade.

Pour en savoir plus, consultez le guide « Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes ! » sur le site :

www.interieur.gouv.fr

À qui m'adresser ?

Je choisis un



Il a signé la charte de confiance « Tous au numérique ». Il s'engage à me guider et à me proposer des prestations de qualité au prix du marché. Les coordonnées des professionnels agréés sont disponibles sur www.tousaunumerique.fr ou au 0970 818 818.

Je fais attention au démarchage à domicile !

Je sais maintenant l'essentiel !

- ✓ **Quand ?** Ma région passe à la télé tout numérique le 28 septembre 2010.
- ✓ **Que dois-je faire ?** Avant le passage, j'équipe tous mes postes reliés à une antenne réseau d'un mode de réception numérique. Après le passage, je recherche et je mémorise les nouveaux canaux des chaînes sur tous mes postes reliés à une antenne réseau.
- ✓ **À la rentrée,** je recevrai dans ma boîte aux lettres un guide complet à lire et à conserver précieusement.

Existe-t-il des aides ?

Afin de permettre à tous d'accéder à la télé tout numérique, l'État a prévu :

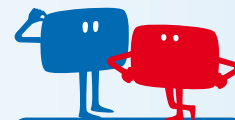
- **des aides financières** pour l'achat, l'adaptation ou l'installation d'une réception numérique. Je me renseigne sur leurs conditions d'éligibilité.
- **une assistance technique** pour la mise en service de mon équipement et/ou la recherche et la mémorisation des chaînes. Cette aide gratuite à domicile est réservée aux personnes de plus de 70 ans ou souffrant d'un handicap > 80%.

Pour plus d'information sur ces aides, je contacte www.tousaunumerique.fr ou 0970 818 818 (numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h).

Plus d'informations sur www.tousaunumerique.fr ou en appelant le **0970 818 818** (numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h).

Publié par France Télé Numérique. France Télé Numérique est un groupement d'intérêt public créé par l'article 10 du loi du 20 septembre 2008 modifiée le 5 mars 2007 relative à la réorganisation de la diffusion audiovisuelle et à la télévision numérique. France Télé Numérique est chargé d'organiser et d'assurer les téléseminaires dans le passage à la télé tout numérique. Ne pas jeter sur le voie publique. Données validées au moment de la publication de ce dépliant, le 8 août 2010.

France



Mon passage à la télé tout numérique ? C'est avant le 30 novembre 2011 !

ADSL

Courant 2011, le sous-répartiteur France-Télécom situé sur la RD 560, à la jonction de la route de Barbeville et de la route de Salernes, va être équipé d'un NRAZO (Nœud de Raccordement Zone d'Ombre). De ce fait, ce sont environ 150 lignes de téléphone qui vont bénéficier d'une connexion ADSL. Nous vous invitons à contacter France-Télécom pour connaître l'éligibilité de votre ligne.

D'ici fin 2012, le sous-répartiteur situé sur la RD 51 (entre Villecroze et Salernes) sera équipé afin d'augmenter son débit.

Qu'est-ce que c'est ?

Le passage à la télé tout numérique, c'est l'arrêt de la diffusion des 6 chaînes analogiques reçues par l'antenne réseau et son remplacement définitif par la TNT (Télévision Numérique Terrestre) ou un autre mode de diffusion numérique (satellite, câble, ADSL ou fibre optique).

Quand ?

En Champagne-Ardenne, c'est le 28 septembre 2010.

- **Jusqu'au 28 septembre 2010,** allumage progressif de nouveaux émetteurs TNT pour compléter et améliorer la couverture TNT de ma région.
- **Dans la nuit du 27 au 28 septembre,** tous les émetteurs (analogiques et numériques) seront éteints. La réception de la télévision par l'antenne réseau sera temporairement interrompue.
- **Le 28 septembre,** seuls les émetteurs numériques seront progressivement rallumés. Certaines chaînes changeront de canal.

À QUOI ÇA SERA ?

L'arrêt de la diffusion analogique libère des fréquences qui seront utilisées pour créer de nouvelles chaînes (notamment HD) et de nouveaux services (Internet haut débit sur tout le territoire).

Suis-je concerné(e) ?

Oui, si je reçois la télé par une antenne réseau sur un de mes postes.

Non, si je reçois la télé par ADSL, le câble ou le satellite* et si aucun de mes postes n'est relié à une antenne réseau.

* La diffusion de 6 chaînes analogiques reçues par satellite ADS n'arrêtera le 30 septembre 2011.

Que dois-je faire ?

Je reçois les 6 chaînes analogiques ou moins :

- avant le passage, j'équipe chacun de mes postes reliés à l'antenne réseau ou intérieure d'un mode de réception numérique.
- après le passage, je recherche et mémorise les nouveaux canaux des chaînes sur tous ces postes.

Tous mes postes doivent être adaptés à la réception numérique, sinon ils ne recevront plus la télévision.

Je reçois déjà la TNT par une antenne réseau ou une antenne intérieure : je suis déjà équipé(e) mais, après le passage, je recherche et mémorise les nouveaux canaux des chaînes sur tous les postes reliés à mon antenne réseau.

J'HABITE UN IMMEUBLE

Je vérifie auprès de mon syndic que l'installation de mon immeuble pourra recevoir les nouveaux canaux des chaînes de la TNT après le passage.

Je m'attends pas, je m'équipe dès maintenant.

Comment m'équiper ?

AVEC UNE ANTENNE RÉSEAU (ou intérieure) Je peux recevoir les chaînes gratuites de la TNT avec :

- un adaptateur TNT externe branché sur la prise Péritel de la télé actuelle ou une télé TNT intégrée

Je peux recevoir plus de chaînes avec : un abonnement. **CANALS**

AVEC UNE PARABOLE Je peux recevoir les chaînes gratuites de la TNT avec :

- une parabole orientée vers le satellite Astra + un adaptateur **HDFOC**
- une parabole orientée vers le satellite ABS3 + un adaptateur **HDFOC**

Je peux recevoir plus de chaînes avec : un abonnement. **CANALS**

AVEC UNE BOX ADSL, LE CÂBLE, OU LA FIBRE OPTIQUE Je peux recevoir les chaînes gratuites de la TNT avec un abonnement :

- **Bbox** **free** **netbox** **free**
- **DARTY BOX**

Si mon immeuble est raccordé au câble, les chaînes gratuites de la TNT peuvent être accessibles avec un adaptateur TNT ou une télé TNT intégrée. Je vérifie auprès de mon syndic ou de mon opérateur.

Je vérifie au préalable si j'habite une zone couverte ou non par la TNT : www.tousaunumerique.fr ou 0970 818 818 (numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h).

BRÈVES

> Numéros utiles

Dépannage électricité : ERDF - Tél. : 0810 333 083
Dépannage gaz : GRDF - Tél. : 0800 473 333

> Riviera chauffeur services

Nouvellement implantée, cette entreprise vous transporte au départ de Villecroze, Salernes ou Tourtour. Possibilité de tours touristiques. Pour tout renseignement sur les trajets et les tarifs, contact : M. Charpentier au 06 76 57 39 56

riviera.chauffeur.services@gmail.com





Avant

Le point sur les travaux

Déchèterie

> Depuis le mois de décembre 2010, la déchèterie des Suis bénéficie d'un règlement intérieur. Il est consultable en mairie et sur le site internet de la commune.

Intempéries

> Suite aux intempéries du 15 juin 2010 qui avaient emporté la canalisation, la rénovation du réseau d'eaux du chemin du Colombier a été réalisée.

> Le chemin des Sauvachans et celui de « Saint Jean à Clavary » ont été remis en état suite aux mêmes inondations.

Travaux Vieux village

Les travaux de réfection dans le vieux village, engagés en 5 tranches, arrivent à leur terme. Ils ont concerné la rue Roger Maurice, la rue du Vieux Four, la rue du Portail d'Airain et la traverse des Moulins.

Le pavage a été réalisé en pierres, de façon à récolter tous les écoulements des eaux de ruissellement.

La rue Roger Maurice a été goudronnée début novembre 2010. Les voitures peuvent y circuler en sens unique mais le stationnement y est désormais interdit.

Des trottoirs, des caniveaux centraux ont été mis en place.

Le réseau pluvial et le réseau arrosant sont achevés. Une borne incendie a été posée. Du mobilier urbain adapté complète l'ensemble.

Divers

> Sur le chemin des Ségalières, le dévoiement du réseau d'eau potable va être effectué, afin de remettre en place le réseau sur le chemin public.



Après



Les chemins : petit rappel pour mieux comprendre...

Il convient de préciser ici la distinction fondamentale entre les voies communales qui font partie du domaine public et les chemins ruraux qui appartiennent au domaine privé de la commune.

Il existe par ailleurs d'autres voies de desserte qui appartiennent à des propriétaires privés (chemins d'exploitation, par exemple) et - naturellement - les routes départementales ou nationales qui peuvent traverser le territoire d'une commune. Seule une décision administrative de classement (après enquête publique obligatoire) peut conférer à une voie son caractère de voie communale.

A ce jour, le conseil municipal de Villecroze n'a jamais pris aucune décision de classement.

Il en résulte donc que toutes les voies hors agglomération (autres que départementales ou privées) sont toujours dans le domaine privé de la commune. De leur côté, les différents propriétaires d'une voie privée peuvent consentir ou tolérer le passage du public.

Tout ceci a plusieurs conséquences :

- > Lorsqu'une telle voie appartenant à des propriétaires privés est ouverte à la circulation publique, la commune a la **faculté** de contribuer aux dépenses d'entretien, après accords passés avec les propriétaires concernés.
- > Lorsqu'il s'agit d'un chemin faisant partie du domaine privé de la commune, cette dernière **décide seule** de la nature et de la date des travaux d'entretien qu'elle estime devoir faire, en fonction de son budget et de ses priorités.

Compte tenu de l'accroissement de la densité des habitations depuis environ deux décennies, l'actuelle équipe municipale a décidé d'engager une politique visant à acquérir, de gré à gré, après bornages, tronçon par tronçon et chemin après chemin, l'emprise foncière qui permettra, à terme, d'élargir (et le cas échéant, de « redresser ») la plupart des chemins (ceux appartenant au domaine privé de la commune et ceux - privés - ouverts à la circulation publique). Ceci favorise dans l'immédiat la délivrance de certains permis de construire et facilitera ultérieurement le classement éventuel dans la voirie communale. Inutile de dire qu'il s'agit là d'un travail de longue haleine...

En 2009, la commune a ainsi pu élargir à 7 mètres le chemin des Esparrus, autrefois appelé Vieille route de Draguignan, desservant la zone artisanale.

Entreprise en 2010, une opération de même nature est en voie d'aboutir sur le chemin appelé du Soleillat ou des Combes. Des contacts fructueux vont permettre d'élargir et de replacer le débouché de la partie haute du chemin des Cadenières sur la RD 557.

En 2011, des acquisitions foncières de plusieurs tronçons du chemin de Barbebelle seront à l'ordre du jour.



Cimetière

Le cimetière a été nettoyé courant octobre. Quelques élagages sont prévus prochainement. Un panneau a été placé à l'entrée pour un meilleur repérage des sépultures. Des médaillons vont être commandés pour être placés au pied de chaque tombe avec le numéro correspondant.

Toute personne qui pourrait fournir des renseignements sur les quelques emplacements non identifiés est invitée à les transmettre en mairie. Qu'elle en soit d'avance remerciée.

Le règlement du cimetière est disponible en ligne sur le site de la mairie : www.mairie-villecroze.com

Pour tout renseignement sur le fonctionnement du cimetière, sur les concessions, vous pouvez contacter le service Etat civil : etatcivil@mairie-villecroze.com

Parc municipal

- > Les heures d'ouverture du parc sont affichées sur les grilles d'entrée. En-dehors de ces heures d'ouverture, le parc sera désormais fermé par un cadenas.
- > Suite aux intempéries du 15 juin 2010, un cyprès a été abattu et débité. La flore a également souffert de ces intempéries.
- > Cet automne, une battue a permis d'abattre deux sangliers qui ravageaient régulièrement les parterres du parc. Divers travaux d'entretien et de nettoyage ont été réalisés.
- > De nombreux villecroziens et touristes souhaiteraient que l'espace de jeux pour les enfants soit réaménagé. Malheureusement, les devis (entre 50 000 € et 70 000 €) ne nous permettent pas de réaliser pour l'instant cet investissement.

Les intempéries et leurs conséquences

A Villecroze, les dégâts causés par les intempéries du 15 juin dernier se concentrent sur la route de Salernes, à partir des Esparrus et jusqu'à la limite avec la commune de Salernes. Le Ruou a été ravagé et de nombreuses structures commerciales et artisanales ont été fortement endommagées.

Suite à la visite de la sous-préfète Corinne Orzechowski et au rapport du BRGM (Bureau de recherches Géologiques et Minières), la commune a été classée en catastrophe naturelle par arrêté interministériel du 14 septembre 2010.

Sur la commune, le montant des dégâts pour les biens non assurables s'élève à 962 000 €. Cela concerne la falaise du Barry, le cours d'eau et la digue du vallon du Ruou, les cours d'eau la Combe obscure et Saint-Jean, le parc municipal, la vieille route d'Entrecasteaux et divers chemins communaux. Pour réaliser les travaux nécessaires, le conseil municipal a demandé lors de sa séance du 8 septembre 2010 par délibération une aide financière à l'Etat, à la Région et au Département à hauteur de 80 %, soit 644 000 €, les 20 % restants étant à la charge de la commune.

Le Conseil Général a déjà versé un acompte pour démarrer les travaux les plus urgents.

En ce qui concerne la falaise du Barry, une « étude géologique et géotechnique sur le risque gravitaire » a été réalisée par le cabinet Gobron Géosciences. Désormais, la mairie est entrée en phase de prospection et de demande de devis auprès d'entreprises compétentes.

Bon usage du stationnement

Dans le village, plusieurs parkings sont à votre disposition :

- > parking du Prê des pauvres
- > parking de la Maison des associations
- > parkings Place du Général De Gaulle
- > parking des Grottes.

Le parking des Grottes dispose de nombreuses places gratuites et est souvent sous-utilisé.

Plutôt que de vous garer sur la voie publique, n'hésitez pas à stationner sur le parking des Grottes.

Pensez également à respecter les emplacements réservés aux personnes handicapés et aux livraisons. Nous vous remercions de votre civisme.

Le Plan Local d'Urbanisme se construit

L'élaboration du PLU (Plan Local d'Urbanisme) est dans la phase du pré-règlement et du pré-zonage. Les Personnes Publiques Associées (PPA) et le Conseil municipal visent le processus au fur et à mesure de sa progression.

Les membres du Conseil municipal se sont rendus sur le terrain pour valider ou modifier les propositions issues de la concertation avec les Personnes Publiques Associées (maires des communes avoisinantes, DDTM, SDIS, CG83, CCI...).

Des réunions de travail, par quartier, ont été mises en place par le maire afin d'affiner le futur zonage.

Le périmètre des bâtiments classés sera revu, afin de correspondre au mieux à la réalité du terrain et dans un souci de préservation du patrimoine.

La protection de la centralité villageoise et des espaces agricoles est une volonté forte de la commune de Villecroze et des autorités. Le règlement et le zonage définitifs iront dans ce sens.

L'élaboration d'un PLU dans de bonnes conditions est un processus long et complexe et la municipalité de Villecroze y accorde un soin tout particulier.

Le plus matinal des deux

A Villecroze, il y avait deux vieux qui habitaient sur une colline à deux cent mètres l'un de l'autre et qui jouaient à celui qui se lèverait le premier.

Ils s'appelaient Barnabé et Bedoulet. Bedoulet avait ramassé ce surnom parce qu'il était un peu fainéant et égoïste.

Il y avait quelque temps que Barnabé, qui était pourtant très matinal, à chaque fois qu'il sortait de sa maison, voyait la porte de Bedoulet ouverte.

« Coquin ! se disait-il, je n'arrive pas à me lever avant lui ! Je ne sais pas comment il fait. »

Pardi, Bedoulet laissait sa porte ouverte toute la nuit et, évidemment, quand l'autre se levait, il était encore couché.

Merci à Roger Martin.

Lou mai matinié dei dous

A Vilotouarto, li avié doui vièi que restavon sus d'uno coualo à doui cènt mètre l'un de l'autre e que jugavon à-n-aquéu que si levavo lou proumié.

Ero Barnabèu e Bedoulet. Bedoulet avié ramassa sous faus-noum perqué èron un pau feniant e gousto-soulet.

Li avié quauque tèms que Barnabèu qu'èro pamens fouaço matinié, chasque còup que sortié de soun oustau, visié la pouarto de Bedoulet duberto.

« Couquin ! si disié, arrivi pas à mi leva avans éu ! Sâbi pas coumo fa. »

Pardino, Bedoulet leissavo sa pouarto duberto touto la nuz e, de segur, quand l'autre si levavo, éu èro encaro coucha.



Bilan de la saison touristique

Les Grottes

De la publicité, sous forme de dépliants bilingues (français-anglais), a été réalisée et envoyée aux offices de tourisme des alentours.

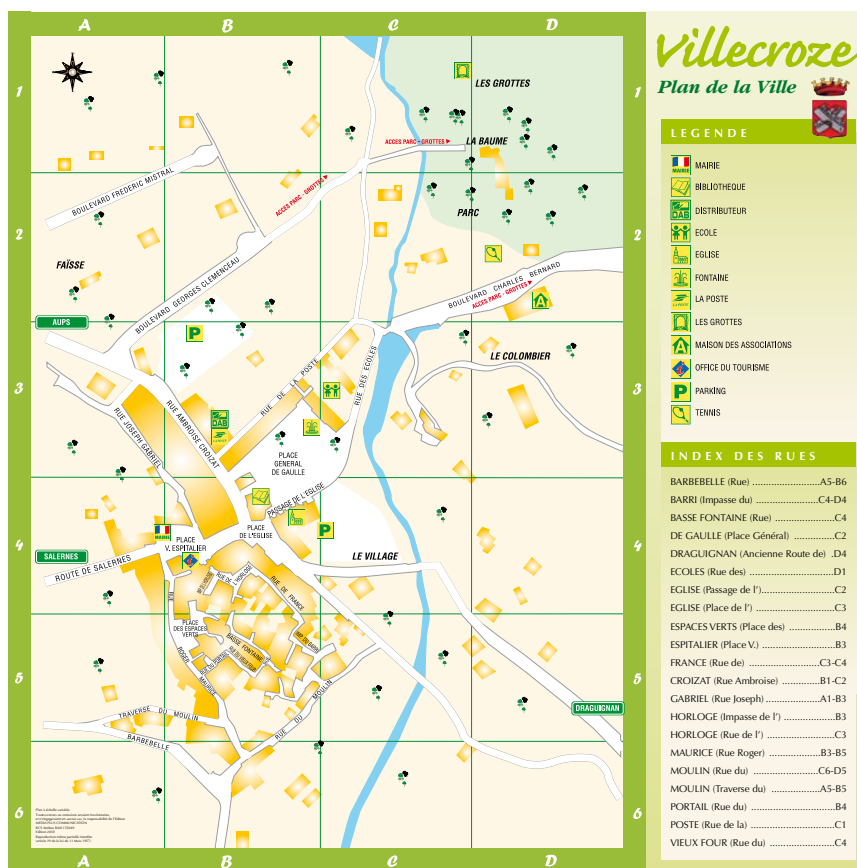
Au mois d'août 2010, la fréquentation des Grottes a augmenté de 1000 visiteurs par rapport au mois d'août 2009, soit une hausse de 25 %. Cette hausse est due au fait que les visites peuvent désormais se faire en continu pendant les heures d'ouverture. Auparavant, la porte était fermée lors des visites guidées, il fallait donc en attendre la fin avant de pouvoir visiter les Grottes.

L'Office de tourisme

Lors de la saison 2010, les pics de fréquentation se situaient le lundi matin et le jeudi matin. Cet été, l'office était ouvert du lundi au samedi.

Le Plan-guide communal, édité au printemps dernier, a connu un vif succès. Il sera donc reconduit pour la saison 2011. En outre, la municipalité est en train de mettre en place, en coordination avec la commune de Salernes 2 circuits balisés pour les promeneurs ou les marcheurs attirés par nos superbes paysages. Il est prévu de leur fournir le descriptif précis des circuits ainsi que l'extrait de la carte d'état major correspondante.

En décembre, l'office de tourisme a organisé le Marché de Noël, pour la première fois en nocturne. Installé à la Maison des Associations, ce marché a rassemblé de nombreux stands d'artisanat d'art et de bouche. Le « Petit Var West » et le « Comité de Jumelage » ont participé à l'accueil des visiteurs en proposant crêpes, sandwiches, vin chaud, chocolat et autres douceurs. Nous vous rappelons qu'en période hivernale l'accueil des visiteurs se fait en mairie.



<<< La musique slave à l'honneur

Le 28 août 2010, un joli voyage au pays des mélodies russes a été organisé par la municipalité. Les Chœurs Chantants Russes de Beaucaire (Gard) se sont ainsi produits à l'église de Villecroze : un ensemble vocal d'artistes semi-professionnels, français et russes, pour un dépaysement très apprécié par un public qui a déclaré avoir été enchanté par cette prestation.

Location de matériel municipal

Pour la location des tables et des chaises, nous vous rappelons que la demande doit être formulée 10 jours à l'avance. Les imprimés de réservation sont à retirer en mairie.

Tarifs : Table seule : 5 € /journée

Table accompagnée de ses chaises ou bancs : 7 € /journée

Bibliothèque municipale >>>

La bibliothèque municipale de Villecroze bénéficiait des services de la médiathèque départementale du Var (MDV) : bibliobus 3 fois par an, navettes de réservation, prêt d'expositions, conseils et formations. Malheureusement, les inondations du 15 juin dernier ont aussi touché les locaux et les collections de la MDV. 115 000 documents ont ainsi été perdus : toutes les BD, tout le fonds jeunesse, toutes les nouveautés, tous les documentaires adultes. Les bibliobus ont été sinistrés. La MDV a donc dû suspendre tous ses services, seuls les stages et formations peuvent depuis cet automne être encore assurés car ils sont délocalisés dans d'autres bibliothèques.

Le renouvellement des collections à Villecroze, ainsi que la constitution de fonds thématiques ou la réponse aux demandes d'ouvrages des usagers sont donc en suspens. Le budget d'acquisition alloué par la commune nous permet toutefois d'acheter des nouveautés.

Les services de la MDV sont actuellement en pleine restructuration et nous espérons que la bibliothèque de Villecroze pourra de nouveau s'appuyer sur cette structure pour offrir à ses usagers un fonds documentaire vivant et pertinent.

La médiathèque départementale du Var après les inondations



<<< **Le 22 octobre 2010**, la bibliothèque accueillait Agnès Pastourel pour la sortie de son livre *Presque Encyclopédie de la vigne et du vin* aux Editions Parole. Les éditeurs, Jean et Marie Darot, étaient également présents lors de cette rencontre. Après s'être familiarisé avec les Editions Parole - leur naissance, leur ligne éditoriale -, le public attentif a suivi le parcours d'Agnès et partagé sa passion pour la vigne et le vin. Des lectures d'extraits ont ponctué la séance qui s'est terminée autour d'un verre.



>>> **Le 26 novembre 2010**, la bibliothèque a organisé à la Maison des associations un Apéritif Littéraire sur les littératures d'Amérique latine, en partenariat avec la bibliothèque municipale de Tourtour.

Cet apéritif était le second volet de celui qui s'est tenu sur le même thème à Tourtour au mois de juin 2010. Le public a ainsi pu écouter, tout en partageant l'apéritif offert par la mairie, les coups de cœur des bibliothécaires de Tourtour et Villecroze.

VILLECROZE
L'adjointe à la culture
La bibliothèque municipale

Apéritif Littéraire
Littératures d'Amérique latine

Vendredi 26 novembre 2010
à 18h30
à la Maison des Associations

Lectures en partenariat avec
la Bibliothèque municipale de Tourtour

Public Adultes Entrée libre

Bibliothèque municipale de Villecroze
04 94 67 33 98
bibliotheque@mairie-villecroze.com

Tennis Club du Parc, 20 ans déjà ! >>>

C'est une association loi 1901 qui anime le club avec divers bénévoles, en particulier ceux du bureau. Les membres du bureau ont été élus à l'assemblée générale du 11 octobre 2010 :

- > Laurence Pons, présidente
- > Arielle Fabrègues, trésorière
- > Françoise Queneutte, secrétaire

Max Germanon, conseiller technique et juge arbitre, assure toujours le lien avec la ligue et le comité du Var.

Depuis la mi-septembre, l'école de tennis a repris ses cours sous la responsabilité de notre sympathique moniteur Jérôme Béraud, titulaire du brevet d'Etat. Il dispense ses cours depuis de nombreuses années à Villecroze.

Une trentaine de jeunes de 4 à 17 ans suivent les cours, répartis les mardis, mercredis et jeudis avec une heure à trois heures d'entraînement par semaine, suivant l'âge. Une section mini-tennis fonctionne également toute la journée du mercredi.

Les membres du club adultes peuvent aussi bénéficier de cours du moniteur, individuellement ou collectivement.

Il y a plusieurs sortes de tournois :

- > En mai, le tournoi jeunes de Villecroze de 9 à 19 ans. Il est homologué par la Fédération Française de Tennis et concerne aussi des affiliés d'autres clubs du Var. En mai 2010, plus d'une centaine de jeunes y ont participé. En 2011, ce tournoi se déroulera du 14 au 29 mai.
- > Le comité de tennis du Var, sous l'égide de la ligue, organise également un tournoi de jeunes par équipes. En octobre 2009, 4 jeunes classés 3^e série dans la catégorie y avaient participé et ont donc joué dans plusieurs communes du Var. Ils se sont honorablement comportés en terminant 2^e de leur poule. En novembre 2010, une équipe de garçons 9-10 ans y a participé.
- > Les adultes peuvent également participer à des tournois homologués s'ils le souhaitent.
- > De plus, le club du parc organise en automne et au printemps un tournoi interne de double mixte, plus convivial appelé « tournoi salade » où tous les joueurs peuvent se rencontrer afin de mieux se connaître.
- > Enfin deux journées récréatives dans l'année permettent aux enfants de l'école de tennis de partager un pique-nique.

Dans l'avenir, il s'agit de maintenir et de développer notre activité sportive au sein du village, d'accueillir de nouveaux adhérents et d'animer des rencontres.

Il conviendrait sur le plan matériel de rénover les courts. Pour cela, diverses estimations de travaux ont été établies par des entreprises spécialisées et des aides financières seraient les bienvenues pour sauvegarder notre animation sportive à l'année ou pendant les vacances.

Souhaitons encore longue vie à notre petit club sportif et n'oubliez pas que le tennis est un sport pour tous.



Le jumelage en 2011

Après avoir accueilli nos amis de Roburent un soir de mai dernier avec apéritif dînatoire, nous les avons emmenés le lendemain suivre les méandres du Verdon.

Nous aurons le plaisir de leur rendre visite à notre tour en juin 2011.

Dans le cadre de nos activités culturelles, nous envisageons d'aller à Rome en avril (voyage ouvert à tous).

En septembre nous préparerons des mets aux saveurs italiennes. Si d'autres associations veulent se joindre à nous, elles seront les bienvenues, chacune proposant la cuisine du pays choisi. L'objectif est de réunir les villecroziens pour un moment festif et convivial, le tarif devrait rester attractif et modeste pour que chacun puisse se constituer un repas « européen ».

Nous restons fidèles au traditionnel loto du 14 juillet et prévoyons également une sortie d'un jour vers Dolce Aqua et le marché de San Remo.

Contacts : Rosa GUILLAIN - 04 94 67 58 16
Louissette MORINI - 04 94 67 56 10



Photo : sortie dans le Verdon



Photo : cours de gymnastique dans une très bonne ambiance

✓ Batoomka

✓ L'association Batoomka vous propose à la Maison des associations des cours de danse Afro-Brésilienne (technique Eneida Castro) :

- > lundi à 19h30 niveau « débutant »
- > jeudi à 19h00 niveau « avancé »

Tous les cours ont une durée de 1h30.

Les cours se pratiquent pieds nus et commencent par un échauffement à la barre de 45 minutes.

Un partenariat avec l'association AOC 83 (président Yannick Grazi - www.redonne.free.fr) permet à notre association de travailler tout au long de l'année avec des musiciens. Les cours avancés sont accompagnés aux percussions.

Au-delà de cet apprentissage en salle, l'association élabore des chorégraphies en vue de prestations scéniques et déambulations sur échasses urbaines à ressorts.

Batoomka participera avec AOC 83 :

- > le 18 juin 2011, à la Fête des Muziques de Flayosc
- > le 25 juin 2011 au spectacle Monaco Rock et Danse au Centre de Congrès Auditorium, en Principauté de Monaco
- > au Festival Peuples en Rythme début juillet 2011 à Flayosc
- > à la Fête de la Saint Romain en août 2011 à Villecroze.

Contact : 20, rue Roger Maurice - 83690 Villecroze
06 09 50 04 63 - batoomka@free.fr

<<< Le CACS

Le Centre d'Animation Culturelle et Sportive de Villecroze est une association qui, en 2010, comprenait 118 adhérents. L'assemblée générale a eu lieu le 8 octobre 2010. Après le rapport moral et le vote du budget, Yvette Bourgougnon après 10 ans de présidence a fait savoir qu'elle souhaitait se retirer. Un nouveau membre a été élu président en la personne de Auguste Jonkhoff.

Diverses activités sont proposées : yoga, gymnastique, photos numériques, randonnées de différents niveaux ainsi que des cours d'informatique pour débutants et confirmés. Plusieurs sorties culturelles et animations sont proposées dans l'année. Un dépliant récapitulatif des activités est à votre disposition à l'office de tourisme de Villecroze ainsi que le programme des randonnées.

Dès le début de la nouvelle saison, les cours de gymnastique ont repris avec une nouvelle animatrice diplômée : Marie Pons qui alterne dans ses cours musculation, étirements et assouplissements. Nous souhaitons voir de nombreux participant(e)s à ces cours. Chacun trouvera le rythme et le niveau de compétence qui lui convient.

Pour 2011, le CACS a prévu en janvier la galette des rois, son loto annuel et, au printemps, une journée à Saint-Maximin avec visite guidée le matin et vélo rail l'après-midi. D'autres sorties culturelles et animations sont prévues dont le programme est en cours d'élaboration.

C'est avec beaucoup de plaisir que nous accueillerons les personnes qui souhaitent rejoindre notre association.

Auguste Jonkhoff, Président

La Rose d'Automne vous invite à ses manifestations

- > Grand loto du Blanc avec galette des Rois mercredi 5 janvier 2011
- > Assemblée générale samedi 22 janvier 2011
- > Loto de la Chandeleur, avec ses crêpes mercredi 2 février 2011
- > Journée patronnée par Proconfort, avec repas gratuit mercredi 23 février 2011
- > Loto des ganses du Mardi-Gras mercredi 2 mars 2011
- > Goûter de Pâques et son loto de printemps mercredi 6 avril 2011
- > Repas de la Fête des Mères dimanche 22 mai 2011
- > Kermesse annuelle sous les ombrages du parc municipal dimanche 26 juin 2011

Des sorties et excursions sont également prévues tout au long de l'année.



Bonjour les bébés...

TERMINI Alyssia, Emmanuelle	22/06/2010
BOUASLA Ilissa	01/08/2010
DELAROSE Camille, Marianne, Eloïse	21/08/2010
JUAREZ Mathéo, Manuel, Charles	11/09/2010
ESBERARD Jules, Alexandre, Michel, Emile	15/10/2010

Pour le meilleur

RENOU Sébastien, André et SAHRAOUI Safia, Nadia	10/07/2010
MYXA Pascal et GATTINI Pascale, Raymonde, Lucienne	07/08/2010
PROUVEZ Antoine, Reynald et TICOT Fanny, Laurie	14/08/2010
VARAGNAT Michel, Olivier, René et DES HAYS DE GASSART Nicole, Aline, Irénee	16/08/2010
GASTAL-PINACH Olivier, Bernard, Lucien et SAKIR Marie, Irena, Elaria	13/09/2010
BONNET Jean-François et LARCHER Chantal	20/11/2010

Ils nous ont quittés...

DEGER Joseph	15/06/2010
HULLIN Charles	21/06/2010
AUTHIEU André, Victor	30/06/2010
THIERGELIN Jacqueline, Aurélié, Emélie, épouse GUILLEMOT	05/08/2010
PERTUZOT Jacques, Kennett	12/08/2010
CHOPIN Albert	17/08/2010
LACOUT Gérard	01/11/2010
TARTEYRE Françoise épouse REYNAUD	10/11/2010
RICHARD Françoise épouse FONSECA	29/11/2010
SICCARDI Maria épouse MARTIN	04/12/2010

Journées de la Paléontologie pour les Enfants



La 11^e édition des journées de la paléontologie pour les enfants, organisées par l'association Gulliver, se tiendra du 19 mars au 2 avril 2011 à la Maison des associations.

L'exposition aura pour thème Les Dents. L'inauguration aura lieu le samedi 19 mars 2011 à 11h à la Maison des associations. L'exposition est ouverte de 9h à 18h en semaine et de 10h à 18h les samedi et dimanche.

Les Manifestations du 1^{er} semestre 2011

Samedi 8 janvier	Vœux du maire
Vendredi 14 janvier	Assemblée générale du Jumelage
Samedi 15 janvier	Repas spectacle ADV
Dimanche 23 janvier	Loto CACS
Samedi 26 février	Soirée Le petit Var West
Vendredi 4 mars	Diaporama CACS
Dimanche 24 avril	9 ^e Bourses aux Plantes
Du 19 mars au 2 avril	Journées de la Paléontologie pour les Enfants, organisées par Gulliver
Du 6 mai au 22 mai	Mai théâtral, organisé par l'ADV



9^e Bourse aux Plantes dimanche 24 avril 2011

Amateurs, préparez dès maintenant vos plants, boutures et semis pour échanger avec d'autres particuliers. De nombreux professionnels seront encore présents à l'occasion de cette manifestation.